UNION REGIONALE
GRAND-EST

30/10/2023

INFORMATION CESER GRAND-EST

Membres CFE-CGC CESER Grand Est

Alain MONPEURT
Membre de la Commission Coopérations transfrontalières et relations internationales

Emmanuel DUSSAUSSOIS
Membre de la Commission Environnement et territoires

Martine GALLOIS
Membre de la Commission Formation tout au long de la vie

Sabrina GREAU
Membre du bureau, Délégation à la problématique Santé, Commission économie et emploi

Les membres CFE-CGC du CESER GRAND EST, se sont réunis en assemblée plénière, les mercredi 4 et jeudi 5 octobre dans la salle des délibérations de l'Hôtel de Région de Metz, afin d'examiner 2 schémas régionaux, 2 plans régionaux, 3 avis sur autosaisine, présenter un nouveau document d'observation d'indicateurs et un second consacré aux rencontres territoriales "Mobilité en zones rurales".

« Le dérèglement climatique à l'œuvre impose une accélération, sans précédent, de nos efforts pour réduire l'empreinte écologique de nos activités et assurer un chemin de développement harmonieux de notre société, qui ne laisse personne au bord du chemin. Des transitions réussies sont des transitions justes.

Le Conseil régional va adopter, au cours de cet automne, les schémas qui configurent les cadres de son action, dans une vision volontariste d'une région pionnière en matière de transition écologique. La société civile organisée, que nous représentons, doit être et est pleinement partie prenante dans l'accompagnement de toutes les transitions, pour que les dimensions sociale, sociétale et démocratique ne soient pas oubliées, et que la question de l'acceptabilité sociale ne devienne pas un concept valise, mais une modalité d'actions au cœur de la mise en œuvre de la sobriété, non excluante, mais prenant en compte toutes les composantes de la société, en particulier les plus fragiles. Fabriquer du commun, à travers la convergence et la cohérence des schémas, suppose que soient pris à bras le corps la crise du logement, la réduction des inégalités de tout nature et la prise en compte concrète et urgente de la précarité qui s'amplifie, et risque de fracturer tous les territoires de notre région ».

Marie-Claude BRIET-CLÉMONT
Présidente du CESER Grand Est

Discours introductif de la Présidente :

https://www.ceser-grandest.fr/wp-content/uploads/2023/10/discours-liminaire-pleniere-oct-2023-presse.pdf

CFE-CGC URGE GRAND EST

UNION REGIONALE
GRAND-EST

30/10/2023

AVIS ADOPTES LE 04 OCTOBRE 2023

SCHEMA RÉGIONAL DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE D'INNOVATION ET D'INTERNATIONALISATION (SRDEII) 2022-2028
(Avis adopté à l'unanimité)

https://e-ceser.grandest.fr/wp-content/uploads/2023/10/2023-10-0405-avis-srdeii-adopte.pdf

Le CESER souscrit en très grande partie aux orientations retenues dans le nouveau SRDEII, pour répondre aux enjeux régionaux. Le CESER sera vigilant à l'application qui sera faite de ce schéma, que l'ensemble des acteurs du développement économique, ainsi que les services du Conseil régional, devront s'approprier. Il doit guider l'action et faire l'objet d'un suivi attentif pour que les intentions se concrétisent, et que les orientations soient notamment traçables dans les programmes mis en œuvre par la Région. Une contribution du CESER à la définition des indicateurs, lesquels devant être corrélés avec les 9 défis, permettrait de mieux mesurer l'efficacité de l'apport du SRDEII à la stratégie globale de la Région.

SCHEMA REGIONAL DE DEVELOPPEMENT DU TOURISME (SRDT) 2022-2028
(Avis adopté à l'unanimité)

https://e-ceser.grandest.fr/wp-content/uploads/2023/10/2023-10-0405-avis-srdt-adopte.pdf

Le CESER note que les orientations retenues dans le nouveau SRDT peuvent répondre aux enjeux du tourisme régional. Le CESER sera vigilant à la traduction, dans les faits, des intentions politiques du schéma. La Région et l'ART (Agence Régionale du Tourisme) devront continuer à fédérer les acteurs autour de la stratégie régionale. Le CESER souligne l'importance d'un observatoire permettant d'analyser l'activité touristique sous ses différents aspects. L'évaluation des politiques publiques s'appuyant sur les données collectées par l'observatoire permettrait le pilotage efficace de ces dernières.

PLAN REGIONAL SANTE ENVIRONNEMENT 4
(Adopté à l'unanimité, avec une abstention)

https://e-ceser.grandest.fr/wp-content/uploads/2023/10/2023-10-0405-avis-prse4-adopte.pdf

- **Le CESER estime que les points forts de ce plan sont les suivants :**

  - **La diversité des domaines abordés** : Le plan couvre une variété d'aspects liés à la santé-environnement, montrant une compréhension approfondie des multiples facteurs qui contribuent à la santé et au bien-être des citoyens.
  - **Une approche préventive :** De nombreuses priorités se concentrent sur la prévention, que ce soit par le biais de campagnes de sensibilisation, ou de la promotion de modes de vie plus sains.

- **Une collaboration interdisciplinaire :** Le plan encourage la collaboration entre différents secteurs, comme la santé, l'environnement, l'éducation et l'industrie, en mettant en avant l'importance de l'approche de "Une seule santé".

- **Un engagement communautaire :** Les initiatives de sensibilisation et de formation locales, ainsi que l'implication des communautés et des organisations locales, renforcent l'engagement et la participation des citoyens dans la mise en œuvre du plan.

- **Cependant, quelques points sont à considérer pour une mise en œuvre réussie :**

  - **La nécessité de ressources adéquates** : Les ressources financières, humaines et technologiques sont nécessaires pour mettre en œuvre et concrétiser les différentes initiatives proposées.

  - **Une communication efficace** : La communication avec toutes les parties prenantes, y compris les citoyens, les entreprises, les organisations locales et les experts, est essentielle pour garantir la compréhension, le soutien et la coopération nécessaires pour plus de visibilité et de lisibilité.

  - **De la flexibilité :** Le plan devrait être suffisamment flexible pour s'adapter aux changements dans l'environnement, les politiques et les besoins de la région au fil du temps.

  - **Un appui sur les CLS et les organisations pluri-professionnelles**.

  - **Une évaluation continue** : La mise en place de mécanismes de rétroaction et de révision régulière, permettra d'ajuster les priorités et les actions en fonction des résultats obtenus et des retours d'expérience.

Globalement, le plan montre une approche holistique (penser global mais agir local) et proactive pour améliorer la santé et l'environnement dans le Grand Est. La mise en œuvre de ces priorités nécessitera un engagement soutenu et une coordination efficace entre les parties prenantes concernées.

CONTRAT DE PLAN REGIONAL DE DEVELOPPEMENT DES FORMATIONS ET DE L'ORIENTATION PROFESSIONNELLE 2023-2028 :
(Avis adopté à l'unanimité avec 10 abstentions)

https://e-ceser.grandest.fr/wp-content/uploads/2023/10/2023-10-0405-avis-cprdfop-adopte.pdf

Le Conseil Régional s'engage à informer chaque année le CESER de l'avancée et des impacts du CPRDFOP (Contrat de plan régional de développement de la formation et de l'orientation professionnelle), et à solliciter ses préconisations. Cette section évoque aussi le principe selon lequel le CESER aura à assurer un rôle d'évaluation de la politique globale proposée dans le CPRDFOP. Le CESER anticipe avec enthousiasme cette saisine annuelle, lui permettant de contribuer efficacement aux évolutions envisagées dans la clause de revoyure tous les 2 ans, mentionnée pour ce plan.

En ce qui concerne son “rôle d’évaluation “, des précisions seraient bienvenues. Le CRE (Comité Régional d’évaluation) créé au cours de la précédente période était un dispositif innovant et prometteur, qui correspondait à une vision intéressante de la démarche d’évaluation. Or, cette instance n’a pas été mobilisée et n’a pu porter ses fruits.

Le CESER a un rôle à jouer dans la démarche d’évaluation et doit y contribuer. Il ne dispose cependant pas des moyens humains et financiers pour porter une démarche d’évaluation à lui seul.

LE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES D’AUJOURD’HUI ET DE DEMAIN : QUELS ENJEUX DE L’ECOLE À L’ENTREPRISE (2ÈME RAPPORT ET AVIS) *(Adopté à l’unanimité avec 12 abstentions)*

https://e-ceser.grandest.fr/wp-content/uploads/2023/10/2023-10-0405-2e-rapport-et-avis-developpement-des-competences-adopte.pdf

- **Synthèse compétences :**

https://www.ceser-grandest.fr/wp-content/uploads/2023/10/synthese-competences.pdf

Le CESER Grand Est, dans la conclusion de son avis sur le « Développement des compétences d’aujourd’hui et de demain : Quels enjeux de l’école à l’entreprise ? », a proposé que ses préconisations soient débattues dans l’objectif de les adapter au mieux aux situations vécues sur le terrain.

C’est dans cet objectif, qu’un Groupe de réflexion, constitué des partenaires sollicités durant l’élaboration de l’avis, a été mis en œuvre. Trois réunions ont été planifiées entre février et mars 2023. Une synthèse des comptes rendus de ces trois réunions a été élaborée, démontrant à nouveau la plus-value de l’approche par compétences sur deux aspects essentiels : la coopération et la réflexivité.

Une réflexivité mise en pratique lors de nos travaux, qui se décrit par ce questionnement des pairs et ce re-questionnement des membres sur les préconisations.

Une méthodologie de travail enrichissante, qui a permis de croiser les regards entre le monde de la formation professionnelle, de l’institution et le monde académique dans un esprit coopératif.

Pour ce travail sorti des sentiers battus, dont les résultats et les appréciations sont significatifs d’un besoin de confronter « les réalités de chacun », le CESER a fait le choix de rendre compte dans ce rapport, des apports considérables de cette expérience de coopération. Il sera suivi d’un avis qui aura pour objectif de compléter, de renforcer ou modifier les préconisations.

CFE-CGC UR GRAND EST

LES ENJEUX DE LA TRANSFORMATION DU MARCHE DU TRAVAIL DANS LES BASSINS DE VIE TRANSFRONTALIERS :
(Avis adopté à l'unanimité avec une abstention)

https://www.ceser-grandest.fr/publication/avis-les-enjeux-de-la-transformation-du-marche-du-travail-dans-les-bassins-de-vie-transfrontaliers/

Dans son avis voté en novembre 2022, le CESER a formulé des recommandations relatives aux services publics, à la mobilité et à la santé. Il a souhaité, dans un second temps, aborder les problématiques liées à l'emploi. Conscient des risques que comporte la transformation du marché du travail, le CESER propose une réflexion sur l'encadrement de cette évolution dans les bassins de vie transfrontaliers. Dans cette optique, il formule, dans cet avis, quelques recommandations de nature à favoriser une meilleure harmonisation et équité des règles, des pratiques et des situations dans ces territoires frontaliers du Grand Est.

AVIS ADOPTES LE 05 OCTOBRE 2023

VERS UN PLAN AMBITIEUX EN FAVEUR DE LA RENOVATION ENERGETIQUE DES LOGEMENTS POUR EN FACILITER L'ACCES A TOUS :
(Avis adopté à l'unanimité)

https://www.ceser-grandest.fr/publication/avis-vers-un-plan-ambitieux-en-faveur-de-la-renovation-energetique-des-logements-pour-en-faciliter-lacces-a-tous/

- **Interventions en séance :**

https://www.ceser-grandest.fr/wp-content/uploads/2023/10/2023-40-0405-interventions-en-seance-renovation-energetique-des-logements.pdf

Bien que ce sujet de la précarité énergétique soit intégré depuis plusieurs années dans les politiques publiques, les enjeux pour les années qui viennent sont importants et dépendent de multiples facteurs : vacance des logements à résoudre (sans compter ceux qui risquent de le devenir en raison de l'interdiction prochaine de louer à ceux qui ont un mauvais Diagnostic de Performance Énergétique – DPE), accélération du vieillissement de la population et démographie en perte de vitesse, rareté du foncier disponible pour construire des nouveaux logements, augmentation des coûts des matériaux de construction, raréfaction des ressources dont l'eau utile pour la construction, difficultés de recrutement dans la filière du bâtiment, demandes et besoins en logement de la population non satisfaits, nouvelles nécessités environnementales…

UNION REGIONALE
GRAND-EST

30/10/2023

PRESENTATION DE LA VALORISATION DE L'AVIS « GARANTIR UNE MOBILITE A LA PORTEE DE TOUS EN ZONE RURALE » : (PAS DE VOTE)

- **Mobilité en zone rurale, à la rencontre des territoires, pour les confronter, idées et réalités :**

  Voir la présentation en cliquant sur le lien suivant :

  https://www.ceser-grandest.fr/wp-content/uploads/2023/07/mobilites-zones-rurales-vdef.pdf

PRESENTATION DES 9 DEFIS DE LA REGION GRAND EST
(Pas de vote)

Les 9 défis de la Région Grand Est observés par le CESER, au travers d'indicateurs :

https://www.ceser-grandest.fr/wp-content/uploads/2023/10/indicateurs-de-suivi-du-panorama-360-bis.pdf

Cette publication vient utilement compléter les parutions du Groupe de Travail Conjoncture du CESER, que sont les **tableaux de bord** et les **20 indicateurs pour décrypter le Grand Est**, en s'appuyant sur les 9 défis déclinés par le Conseil régional dans le document Panorama 360°.

Au travers des orientations émises par la Région, nous avons souhaité apporter un éclairage complémentaire à partir d'éléments chiffrés permettant d'alimenter la réflexion.

- **Ces défis / indicateurs sont les suivants :**

  - Apporter des réponses à la pénurie de compétences,
  - Optimiser l'usage des sols : Rareté, tensions et concurrence d'usage sur le foncier,
  - Accompagner la mutation des entreprises et des activités,
  - Viser la souveraineté énergétique et alimentaire,
  - Valoriser le Grand Est et ses diversités territoriales,
  - Promouvoir la coopération infrarégionale et transfrontalière,
  - Assurer la mobilité décarbonée des biens et des personnes,
  - Préserver et valoriser durablement les ressources naturelles et restaurer la biodiversité,
  - Accompagner les évolutions démographiques et assurer une santé globale.

CFE-CGC UR GRAND EST